

DECLARATION ANNUELLE RELATIVE A LA TAXE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE

TLPE – ANNEE 2026

Identification du déclarant

Nom

Prénom

Dénomination sociale

Nom du commerce

Adresse

Coordonnées téléphoniques

Adresse électronique

Identification des dispositifs

Nature du dispositif (1)	Adresse du dispositif	Surface unitaire du dispositif en m ²	Nombre de faces	Surface totale du dispositif en m ²

Enseignes	Surface totale estimée en m ²	
Dispositifs pub / Pré-enseignes	Surface totale estimée en m ²	

(1) Nature du dispositif : enseigne, pré-enseigne ou dispositif publicitaire. Précisez le caractère numérique ou non.
Dans le cas d'une première déclaration, merci de joindre en annexe une photographie de chaque dispositif déclaré.

DATE ET SIGNATURE

*Dans le cadre de la TLPE, la Mairie de Veigné traite les données collectées dans le présent document sur la base de sa **mission d'intérêt public**. Ces données ne sont accessibles qu'au personnel habilité de la Mairie de Veigné et ne sont en aucun cas diffusées à des tiers. Ces données seront conservées pour une durée de 6 ans.*

*Pour exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter la Commune de Veigné - 2 place du Maréchal Leclerc - 37250 Veigné. Le DPO, GIP RECIA dpo@recia.fr
Si après avoir contacté ces services, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).*